

Séance du 25 Octobre 2021

**L'actuel succès « hors les murs » des jeunes économistes français.
Pourquoi ?**

Jacques GUIN

Professeur honoraire à l'Université de Montpellier

MOTS-CLÉS

Science économique, Implantation des jeunes économistes français, Histoire des savoirs économiques, Economie versus Sciences sociales, Autonomie de la Science économique, Orthodoxie / Hétérodoxie en Science économique, Conseil National des Universités, Marché, Inflation, Ecologie et personnalité juridique.

RÉSUMÉ

En ce début de XXI^e siècle, on peut observer, à travers divers indicateurs, le choix d'une large part des jeunes économistes français de mener leur carrière à l'étranger, majoritairement dans des pays anglo-saxons.

L'examen historique de la manière dont la discipline économique a conquis sa place dans les savoirs humains montre les difficultés de son accession à l'autonomie. Celle-ci a semblé possible avec la modélisation de ses théories, mais au prix de leur abstraction.

Partout, depuis le début du XX^e siècle, les jeunes économistes y ont fait face par des études expérimentales de terrain. Les choix faits en France au plan académique ont empêché la collaboration des économistes avec d'autres sciences humaines. On peut voir, dans cet ostracisme, la raison principale des comportements d'expatriation analysés dans cette étude.

KEY WORDS

Economic science, French young economists settlement, Economical knowledge history, Economics versus Social sciences, Economical science autonomy, Orthodoxy / Heterodoxy through contemporary economics, French Universities National Council, Market, Inflation, Ecology and juridical personality.

ABSTRACT

From the end of the XXth century, the choice of numerous young french economists for a foreign settlement, especially in Anglo-Saxon countries is increasing.

An historical study of economical analysis and how it grew up within other human knowledges highlights its difficulties to conquest autonomy. Only mathematic approach, through modelisation of economicals theories gave this opportunity, but at the expense of abstraction.

Everywhere around the world, the new generation of economists prevents this constrain developing experimental studies. In France, the academical management persists in refrain institutional scientific cooperation between different sciences, mainly Economics and other social sciences. This ostracism is able to explain a main part of the young French economists departure from France

Messieurs les Présidents,
 Monsieur le Secrétaire perpétuel,
 Mesdames et Messieurs les Académiciens,
 Et, pour beaucoup d'entre vous, chers collègues et chers amis,

C'est dans le cadre de l'ouverture de vos travaux à d'autres voix que les vôtres que se situe l'invitation que vous m'avez adressée à m'exprimer aujourd'hui devant vous sur un sujet relevant de la Science Économique. Votre invitation m'honore et je vous en remercie, comme je remercie Monsieur le Président Aufrère du tableau qu'il vient de tracer de ce que furent ma carrière universitaire et les responsabilités qui y ont été attachées.

Aujourd'hui, aucun économiste, ou du moins ainsi identifié, n'occupe de fauteuil dans votre Académie. Permettez-moi donc de saluer la mémoire du dernier à y avoir siégé, mon collègue et si proche ami, partenaire dans tant de réalisations universitaires que nous avons conçues et menées à bien ensemble, le Professeur Guy Delande, enlevé si brutalement tout à la fois à l'Université et à votre compagnie, il y a deux ans par une maladie implacable.

Deux de vos membres, le Pasteur André Gounelle et le Professeur Pierre Louis, se sont posé la question dont nous allons débattre, au moment, la fin de l'année 2019, où la Française Esther Duflo, Professeur au M. I. T. , l'Institut de Technologie du Massachusetts à Boston, était couronnée par ce qu'il est convenu d'appeler le « Nobel d'Économie ». Ils m'ont interrogé sur cette « expatriation » de nombreux jeunes économistes français et ont alors suggéré que je puisse partager ma réponse avec vous. Cela me remplit de confusion car certains de ces jeunes économistes auraient sans doute mieux que moi traité ce sujet, mais... ils sont loin !

Surmontant ces scrupules, je remarquerai, alors, que la question qui nous réunit est particulièrement légitime, sans doute beaucoup plus encore que ceux qui me l'ont posée ne l'ont envisagé ! Jamais, la France n'avait connu, en si peu de temps, un bouleversement économique aussi profond que celui qui y survient à partir du milieu des années 1980, passant d'une *économie de la production* à une *économie du tourisme ou des loisirs*. J'emprunte à Jérôme Fourquet une image tristement significative : le 30 mars 1992, l'historique usine de Renault à Billancourt ferme ses portes ; le 10 avril suivant, c'est Euro-Disney qui ouvre les siennes ! Cette France en pleine mue, mue peut-être catastrophique en beaucoup de points, qui va pouvoir se pencher sur elle, poser un diagnostic, suggérer les voies d'un avenir ? Nous risquons que ce soient des économistes venus d'ailleurs, des savants qui, de l'étranger, s'interrogeront sur une nouvelle France à découvrir, y organiseront peut-être des missions d'étude comme Esther Duflo sur la pauvreté en Inde, et d'autres, en Afrique, sur les conséquences économiques de l'organisation tribale. Car les meilleurs de nos jeunes économistes ont choisi de quitter la France, d'aller « hors les murs » enseigner et mener leurs travaux de recherche avec des méthodes qui n'ont pas droit de cité dans l'Hexagone. S'ils veulent s'intéresser à la France, ils y organiseront donc des « expéditions », car, nous allons le voir, malheur à ceux qui croient pouvoir forcer l'interdit d'en parler librement de l'intérieur !

Je vous propose, dès lors, d'entamer avec moi un parcours qui fera, dans une première partie, *le constat* de l'implantation « hors les murs » de la France d'une large partie de ses jeunes économistes actuels, et, dans une seconde partie, plus substantielle, une tentative *d'interprétation* de cette situation à la lumière des spécificités de notre discipline. Il sera temps alors, en conclusion, de mesurer, sur quelques exemples d'une très grande actualité, les risques que fait courir cette situation.

1. Le constat : de deux individualités aux palmarès internationaux

1.1. De deux individualités ...

Ayant retenu de manière anecdotique comme « fait générateur » de notre observation le « Nobel » d'Esther Duflo, jetons un regard sur sa biographie. Diplômée en Histoire ET en Économie à l'École Normale Supérieure de Paris (il faut remarquer immédiatement une double compétence et le fait qu'elle n'est pas le produit d'une université classique), elle obtient son doctorat en Économie, en 1999 au M. I. T. , où elle devient ensuite professeur. Elle y fonde alors, en 2003, et dirige, depuis, un laboratoire d'action contre la pauvreté (le Jameel Poverty Action Lab), réseau de chercheurs en économie utilisant la méthode des expériences de terrain à grande échelle pour évaluer les politiques sociales de lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, elle s'intéresse particulièrement au cas de l'Inde. Elle est rédactrice en chef de l'*American Economic Review*, membre de la National Academy of Sciences des USA, et son aura s'étend bien au-delà de Boston, bien sûr en Inde, mais aussi en Europe où elle est, par exemple, membre de la British Academy.

On peut dire, avec un peu d'humour, que, bien installée à Boston et maintenant protégée par son Nobel, s'intéressant à la pauvreté à travers le cas de l'Inde qui n'a jamais été un terrain de recherches labouré par les Français, Esther Duflo jouit d'une situation privilégiée parmi ces jeunes économistes français : elle est porteuse du prestige du Nobel sans être dérangeante au sein de l'Hexagone.

Si nous déplaçons maintenant notre attention vers un autre jeune économiste français, Thomas Piketty, nous ne pourrions pas tenir les mêmes propos. Il est, en effet, largement identifié comme le « poil à gratter » de la discipline. Admis lui aussi comme étudiant à Normale Sup, il élargit le champ de ses références scientifiques dès son D. E. A. en « Analyses et Politiques Économiques », formation, en effet, co-habilitéée entre trois établissements aux orientations scientifiques très différentes : Normale Sup, l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique. Il échappe ainsi au monolithisme méthodologique d'une seule école de recherche, et combine les approches des sciences sociales et celles de la technique mathématique et statistique. Cette trajectoire iconoclaste le conduit à un doctorat sur la redistribution des richesses obtenu à la London School of Economics. De là, il gagne, lui aussi, Boston où il devient Professeur au M.I.T.

Mais contrairement à Duflo, et à de nombreux autres jeunes économistes français que nous allons évoquer, Piketty revient en France avec les années 2000, comme Directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et Professeur à l'École d'Économie de Paris. Il entre dans un cycle spectaculaire de succès éditoriaux au plan mondial, avec des ouvrages comme « *Le Capital au XXI^e siècle* », le plus connu sans doute, traduit en 40 langues et dont la diffusion mondiale a atteint, avec plus de 2 millions et demi d'exemplaires, des records dans la discipline, ou « *Capital et Idéologie* » en 2019, enfin l'an dernier, fondé sur l'étude historique de plus de 80 pays, « *Clivages politiques et inégalités sociales* ». Pour autant, ces ouvrages ne doivent pas faire oublier de véritables « livres programmes », moins connus, qu'il publie souvent dans des périodes pré-électorales, comme sa remarquable proposition de réforme fiscale ou un projet de constitution européenne.

C'est un autre Piketty qui apparaît alors, manifestement tenu à distance par le courant dominant des économistes hexagonaux qui s'appliquent à jeter la suspicion sur ses travaux, et superbement ignoré des politiques, y compris de la gauche au sein de laquelle il revendique une place justifiée quand elle accède au pouvoir sous le quinquennat Hollande, alors qu'il lui apportait de véritables propositions de réformes

« en kit ». Piketty est donc le parfait exemple, non pas seulement de succès à l'étranger, spectaculaires par la diffusion de ses ouvrages, mais aussi du rejet par la France de ses jeunes économistes.

L'opposition de ces deux trajectoires serait-elle caricaturale ? Pour répondre, il faut élargir le champ de notre observation et pour le faire sans risquer de manquer d'objectivité dans la recension qu'il nous faut maintenant tenter, nous nous référerons au critère que constituent les « Prix » décernés par des sociétés scientifiques.

1.2. ... aux palmarès internationaux

Le « Cercle des Économistes » fondé en 1992 à l'initiative de Jean-Hervé LORENZI, Professeur Émérite d'Économie à Dauphine, mais aussi entrepreneur et notamment président du conseil de surveillance de Rothschild, est un groupe de réflexion réunissant une trentaine d'économistes et d'universitaires. Sa mission est d'organiser et de promouvoir un débat économique ouvert et accessible à tous. Il attribue, chaque année depuis 2000, le « Prix du meilleur jeune économiste français », ouvert à tous les économistes français de moins de 41 ans, issus du monde universitaire OU des grandes écoles, formés en France OU à l'étranger, dont les travaux doivent « présenter un caractère appliqué permettant de promouvoir le débat public « en débordant éventuellement vers d'autres sciences sociales », mention qui va, au fil de l'expérience, se révéler cardinale.

En 20 ans, 26 lauréats, donc quelques ex-æquo, ont obtenu le prix. Premier constat frappant, 13 d'entre eux, soit l'exacte moitié, enseignent dans les plus prestigieux établissements étrangers et, précision supplémentaire, 12 dans des établissements anglo-saxons, seul le premier en date étant professeur à l'Université de Genève (tableau 1).

2000	Bruno AMABLE	Pr. Université de Genève
2005	Esther DUFLO	Pr. M.I.T.
2006	Étienne WASMER	Pr. Berkeley
2007	David THESMAR	Pr. M.I.T.
2008	Pierre Olivier GOURINCHAS	Pr. Berkeley
2009	Thomas PHILIPPON	Pr. Université de New-York
2010	Emmanuel SAEZ	Pr. Berkeley
2011	Xavier GABAIX	Pr. Harvard
2013	Emmanuel FARHI (+)	Pr. Harvard
2015	Pascaline DUPAS	Pr. Stanford
2016	Camille LANDAIS	Pr. London Business School
2018	Gabriel ZUCMAN	Pr. Berkeley
2019	Stéphanie STANTCHEVA	Pr. Harvard

Tableau 1 : Prix du meilleur jeune économiste français

Le constat est déjà impressionnant. Mais il doit laisser une place au scrupule : ce prix serait-il victime d'un « biais » dans son attribution pour être significatif ?

Esther DUFLO	Emmanuel FAHRI	Xavier GABAIX
Thomas PHILIPPON	Emmanuel SAEZ	Thomas PIKETTY
Hélène REY		

Tableau 2 : Français figurant parmi les 25 économistes les plus prometteurs du monde (FMI)

Pour faire taire ce scrupule, regardons vers un autre classement, celui établi par le Fonds Monétaire International, le F.M.I., pour identifier « les 25 économistes les plus prometteurs du monde ». Comme le montre le tableau 2, sept Français figurent dans la

dernière sélection. Esther DUFLO, Emmanuel FARHI, Xavier GABAIX, Thomas PHILIPPON et Emmanuel SAEZ sont déjà cités dans la liste précédente, il faut ajouter Thomas PIKETTY et Hélène REY, qui est professeur à la London School of Economics et qui croule littéralement sous le poids des prix internationaux qu'elle a reçus.

Si, enfin, une dernière hésitation subsistait, on pourrait s'intéresser aux sélectionnés n'ayant finalement pas obtenu un de ces prix. En 2021, Aurélie OUSS et Vincent PONS, respectivement Professeurs à l'Université de Pennsylvanie et à Harvard seraient notre ultime caution.

Les preuves étant ainsi rapportées, il est temps de tenter de répondre à la question : pourquoi tous ces jeunes talents ne sont-ils pas l'état-major de l'enseignement et de la recherche économique français ?

2. Interprétation : la lumière de l'histoire de la discipline

Tel est l'état des lieux. Peut-on l'expliquer ?

L'exil des jeunes économistes français trouverait-il tout ou partie de son explication dans la nature générale ou dans quelque spécificité de la discipline économique ? Faut-il, plutôt, rechercher ses causes dans une singularité de son histoire en France ? Ce seront nos deux points d'appui successifs. Nous allons, d'abord, rappeler à grands traits et au plan très général que nous appellerons « planétaire », comment a été historiquement perçue la problématique économique, avant de porter notre attention sur l'approche singulière qui caractérise la France à ce propos.

Au préalable, accordons sa chance à une certaine innocence. Le 31 mai dernier, c'est un sociologue, Didier FASSIN, français mais Professeur à l'Institut d'Études Avancées de Princeton, aux USA, qui prononce le discours à l'occasion de la remise du Prix du Meilleur Économiste Français. Écoutons-le. Il ne se réclame pas d'une compétence particulière en économie, mais seulement d'un intérêt pour l'économie et les économistes car il est amené à en lire les travaux lors des recrutements dans son institut. Didier FASSIN observe, alors, dans les dernières dizaines d'années, une évolution majeure : les jeunes économistes s'investissent de plus en plus sur des sujets qui paraissent a priori éloignés de leur objet de travail initial, en recherchant des explications dans le champ d'autres approches, et cela, au risque même de se faire accuser de « colonisation » par les disciplines ainsi visitées. Il reconnaît que ces interventions de disciplines différentes sur un même terrain ne vont pas sans poser des problèmes scientifiques, parfois de clarification épistémologique, exigeant, selon lui, « une certaine humilité ». Mais pas de quoi l'inquiéter, cependant, car il trouve une partie de la justification dans l'intérêt de ces travaux concrets, « sur le terrain », dit-il, « travaux qui équilibrent les excès de recherches exclusivement théoriques ».

L'intérêt de ces observations de Didier FASSIN est de nous obliger à nous interroger sur ce qu'a été, au cours de l'Histoire, le positionnement des économistes à l'égard d'autres disciplines s'intéressant à l'homme et sa vie sociale.

Venons-en donc maintenant à nos deux niveaux d'observation.

2.1. L'échelle Planétaire

L'économie, née de la confrontation à la rareté, est une pratique indissociable de toute activité humaine. Pour autant, au fil de l'Histoire, son identité, et donc son autonomie, sont rarement reconnues et sa qualification comme science fait parfois encore débat.

Des connaissances déjà complexes en matière économique se révèlent, dès l'Antiquité et sous toutes les latitudes. Plus près de nous, quelques références nous sont familières. Au chapitre 41 du Livre de la Genèse, le rêve de Pharaon, avec l'alternance des 7 vaches grasses et des 7 vaches maigres, révèle une compréhension très remarquable des cycles économiques. Mais déjà, au chapitre 18 du Livre de l'Exode et, plus tard, dans la sourate 20 du Coran, on voit avec la manne, surgir une première restriction : le choix économique, à savoir, disposer de plusieurs organisations possibles d'une ressource, ici la manne, est contraint par une injonction qui n'a rien d'économique : l'obligation de la consommer sans délai. Ramené à la vie courante, cela revient à condamner l'épargne et sa transformation ultérieure en investissement qui serait pourtant générateur d'un accroissement de la richesse.

Au fil des siècles, c'est bien cette sorte de course-poursuite entre ceux qui réussissent à desserrer un peu la contrainte de rareté et ceux qui, sous divers prétextes, veulent assurer leur domination sur le devenir de tout supplément de richesse disponible et ses bénéficiaires, qui va caractériser le champ de la réflexion économique. Dans cette perspective, de premières « écoles » se manifestent, d'abord pour qualifier ce qui constitue la richesse et sa source : « dans l'or » diront les Mercantilistes, « dans la terre » diront les Physiocrates, mais tous se retrouveront finalement sous tutelle, qui de la religion, qui d'une philosophie morale, qui d'un pouvoir politique, et tous, d'un droit au service de ces pouvoirs divers.

Il faudra attendre le XVIII^e siècle pour voir l'économie tenter de s'affirmer comme une discipline à part entière, née du croisement d'approches quantitatives fondées sur des formes élémentaires de statistiques (le premier exemple en est le « Tableau Économique » du français François Quesnay), de philosophie politique et morale héritée de l'influence religieuse, et du droit indispensable pour mettre de l'ordre, mais pas toujours le même, entre des ambitions auxquelles on trouvera, selon les époques et les pouvoirs, des légitimités successives.

Entre 1770 et 1830, s'épanouit l'école dite « classique », école s'affirmant pour la première fois clairement libérale, née avec Adam SMITH en Angleterre où elle se développe avec Robert MALTHUS, puis surtout David RICARDO, approfondie en France par Jean Baptiste SAY, avant que l'anglais Stuart MILL en fasse la synthèse. C'est une théorie de la valeur, élaborée par RICARDO, qui va constituer l'ossature de cet édifice. Or, celle retenue par les classiques est une théorie subjective dont les fondements sont tous philosophiques ; moins de 50 ans plus tard, MARX y répondra par la théorie de la valeur travail, tout aussi subjective, mais qui réussit à mettre en péril toute la construction libérale et permet que, pour un temps, RICARDO passe pour le traître qui a fait la courte échelle à MARX !

Cette crise est majeure, car on avait cru à l'accession de l'économie au rang de science et ces espoirs semblent ruinés. La crise qui en découle va trouver son issue dans le constat, essentiel pour nous ce soir, d'une urgence : élaborer une théorie objective de la valeur.

Cette étape sera franchie, autour de 1850, par une nouvelle école, les MARGINALISTES, née d'un noyau initial autrichien, l'École de Vienne, et qui se développera en Europe avec l'École de Lausanne, puis l'École de Cambridge. Sa grande novation ne réside pas tant dans l'affirmation nouvelle que la valeur d'un bien dépend de son utilité mais dans le fait que, pour la mesurer, les marginalistes vont, pour la première fois, introduire l'outil mathématique en économie par la mise en évidence de fonctions et le calcul de leur dérivée. Ainsi, si la consommation est fonction du revenu disponible, étudions-nous comment varie la consommation quand le revenu varie d'une différence aussi petite qu'on puisse la concevoir, « qui tend vers zéro » dira le langage mathématique, ce qu'on exprimera dans l'expression « à la marge », d'où le nom de cette

école. Les marginalistes sont ainsi les pionniers de ce qu'au XX^e siècle on appellera la « modélisation », qui va devenir l'emblème de l'accession de l'économie au statut de science.

Certes, les cent années suivantes ont été marquées par une hétérogénéité de l'approche des phénomènes économiques : deux guerres mondiales et les bouleversements induits, le surgissement de la théorie portée par KEYNES mettant à mal le libéralisme classique et confirmée par la crise finalement mondiale de 1929, l'exceptionnelle croissance des « Trente Glorieuses », puis la marche vers la mondialisation semblaient ouvrir la voie à la liberté de penser et à une diversité des méthodes.

Mais, c'était sans imaginer le surgissement, avec les années 1980, d'un événement majeur pour notre enquête, le succès planétaire d'une nouvelle orientation de la pensée économique avec l'École de CHICAGO et sa thèse centrale, le néo-libéralisme, qui va devenir « le socle de la pensée unique » selon l'expression d'une économiste française. Ce courant trouve ses racines lointaines dans l'ouvrage « La route de la servitude » de l'économiste Friedrich HAYEK, autrichien héritier des marginalistes, exilé dans les années 1930 à Chicago devant la montée du nazisme en Europe. En 1980, le leader charismatique de l'École de Chicago est bien sûr Milton FRIEDMAN, qui saura devenir le gourou de Ronald REAGAN et Margaret THATCHER, mais influencer aussi les social-démocraties européennes jusqu'à les conduire au « social-libéralisme », revendiqué par Gerhart SCHROEDER, Tony BLAIR, et même Lionel JOSPIN du bout des lèvres, puis, fermement, par Manuel VALS et François HOLLANDE.

Dans la doctrine de l'École de Chicago, la « modélisation » va devenir hégémonique du fait de son obsession à réduire la théorie économique à la garantie, pour le marché, d'une optimalité autour de son équilibre qui doit s'établir sans avoir à subir la moindre contrainte. Ainsi, seuls des facteurs quantifiables seront-ils intégrés à ces modèles, les rendant de plus en plus complexes, mais aussi de plus en plus abstraits. Pour le néo-libéral, en effet, « la liberté individuelle ne résulte nullement de la démocratie politique ou de droits garantis par l'État. Être libre, c'est au contraire être libre de l'ingérence de l'État qui doit se limiter à fixer le cadre permettant le libre jeu du marché ». Cette « foi aveugle » dans un « mécanisme providentiel » mérite pourtant d'être contextualisée ^{Note 1}

Nous mettons ainsi au jour un élément essentiel. À partir de 1980, se constitue autour de la théorie néo-libérale une « orthodoxie », qui rejette hors du champ d'une économie que le marginaliste français, WALRAS, appelait déjà une « économie pure », des pans entiers de la pensée qui y étaient traditionnellement intégrés. Considérés comme « sataniques », ils n'auront désormais plus droit de cité dans la recherche « orthodoxe », provoquant, à l'encontre de ceux qui vont devenir des économistes « hétérodoxes », une épuration sans équivalent dans les autres sciences sociales.

Devant cette conquête « à la hussarde », on ne peut pas ne pas s'interroger sur les raisons de la place si rapidement conquise par les thèses de Friedman. La chance de l'École de Chicago tient à ce qu'elle a surgi alors que, avec la fin des Trente Glorieuses, la classe politique mondiale, angoissée devant le ralentissement de la croissance et ses conséquences sur les revenus et l'emploi, a cru détenir avec elle la clé d'une nouvelle expansion, jugée vitale. Elle avait trouvé et désigné dans l'État une victime expiatoire et a engendré un énorme soutien populaire au néo-libéralisme, provoquant un emballement de la production de théories économiques toutes plus parfaitement mécaniques et rigoureuses, mais tout aussi parfaitement abstraites et coupées des réalités du terrain.

Mais voilà que l'histoire se poursuit alors de façon tout aussi surprenante. Car, événement essentiel toujours à l'échelle planétaire, cet enfermement ne perdurera pas au-delà d'une dizaine d'années. Dès 1992 même, 44 économistes prestigieux, dont

quatre Nobel, commencent à ruer dans les brancards. Le coup de grâce viendra, évidemment en 2008, avec la faillite de la banque Lehman Brothers et la crise des « subprimes » qu'elle entraîne. L'École de Chicago ne sait y proposer que des solutions socialement catastrophiques et doit « rentrer dans le rang », c'est-à-dire accepter que le totalitarisme de FRIEDMAN s'efface et rende sa place à la liberté universitaire de la recherche. Elle s'exprimera par le triomphe de la confrontation des théories à l'expérimentation, ce qui, sans renoncer à la logique du marché, ouvre grandes les portes à la prise en compte de motivations dont l'étude ne relève pas du ressort exclusif de l'Économie.

Que se passe-t-il alors en France ?

Force est de constater que ce mouvement de libération de la recherche ne s'y produit pas, provoquant l'exode spectaculaire de jeunes économistes. C'est ce que traduit l'expression d'étai hexagonal.

2.2. L'étai hexagonal

Nous devons, pour comprendre le mécanisme de cet étai, nous demander s'il y aurait une spécificité française dans l'histoire qui a été celle de l'Économie en France, et pourquoi.

En France, un premier constat s'impose : l'économie n'a pas existé en tant que discipline académique jusqu'à la deuxième moitié du XXe siècle : elle ne figurait, dans les cursus et les diplômes, que comme une spécialisation du Droit. Elle est alors enseignée, sous la dénomination d'ÉCONOMIE POLITIQUE, dans les Facultés de Droit et elle est soumise, dans le choix des programmes, à l'autorité des juristes comme le montre le Professeur François Facchini (Histoire doctrinale du corps professoral d'économie politique dans les Facultés françaises 1877-1969).

Mais, dans les années 1950, avec la place prise par les questions économiques dans le monde occidental, plus encore avec le besoin de maîtriser et optimiser la reconstruction de l'après-guerre et particulièrement le développement de la planification dite « à la française » de Jean Monnet, les économistes, qui ne supportent plus leur tutelle, vont entrer avec les juristes dans une sorte de guerre d'indépendance. Elle trouvera son issue, en 1962, avec la création d'une filière autonome d'enseignement des Sciences Économiques jusqu'aux études doctorales. Les diplômes en « Science Économique » ne seront plus de simples mentions des diplômes juridiques de même niveau. J'ai vécu ces événements puisque, étudiant, j'appartenais à la dernière promotion de l'ancien système, alors qu'admis dans le corps enseignant, j'ai connu l'esprit, celui d'une décolonisation, dans lequel fut menée cette reconstruction académique de part et d'autre de la frontière séparant désormais les deux filières, une fois l'indépendance acquise. Les économistes étaient en quête d'une identité qui leur avait été jusque-là refusée : ils l'ont recherchée dans la formalisation, la modélisation, l'abstraction, à travers la place immédiatement donnée aux mathématiques, tant dans leur propre recrutement, que dans les modes pédagogiques et les programmes de leurs diplômes d'où ont été largement éradiqués les cours de Droit. Notons au passage que, réciproquement, les juristes écartaient de leurs programmes l'essentiel des cours d'Économie.

Enfin, avec les événements et les bouleversements de 1968 et la constitution des nouvelles universités par l'adhésion d'UER à un projet commun, on assiste même, sur de nombreux sites, à une nouvelle étape de ce divorce, les UER de Droit cédant au tropisme littéraire alors que celles d'Économie s'agrègent aux sciences dites dures.

Évidemment, moins de 10 ans plus tard, les dégâts de ces excès étaient déjà mesurables sur le terrain de l'emploi. Comment imaginer pourvoir le secteur bancaire en personnel qualifié sans une double compétence juridique et économique ? Comment

répondre à la mise en place, de la toute nouvelle Fonction Publique Territoriale et du grade d'Attaché qui, précisément, devait combiner les deux qualifications ? Et bien d'autres exemples pourraient être cités.

Les réformes créant le D. E. U. G. , en 1972, puis la nouvelle Maîtrise en 4 ans, en 1976, ont bien tenté d'institutionnaliser des formations réunissant des enseignements des deux domaines. Mais, en les qualifiant maladroitement de « pluridisciplinaires », elles ont débouché sur une perception « adultérine » de leur conception ! Chacune des disciplines, appelées à y contribuer, y est donc entrée comme on va au front, pour y démontrer sa supériorité et généralement réfuter toute pratique de ce qui aurait dû être construit comme co-disciplinaire, c'est-à-dire tourné vers la complémentarité des approches de ces disciplines. Est-il alors besoin de souligner combien les années immédiatement suivantes, celles du triomphe mondial de l'École de Chicago et de ses modèles mathématiques, ont alors mis du baume au cœur de ces économistes qui ne croyaient qu'à des mises en équation et les ont convaincus de la justesse de leurs choix ?

Mais le pire était encore à venir et nous arrivons ici au cœur de notre explication ! L'originalité profonde de la situation française va, en effet, résider en ce que, lorsque l'éclipse que nous avons décrite atteignit l'École de Chicago, l'écrasante majorité des économistes français, loin d'en tirer les leçons et d'entendre l'aspiration à de nouveaux modes de recherche supposant une ouverture au travail avec d'autres disciplines, s'est littéralement enfermée dans un splendide isolement, défendant, contre toute évidence, leur « orthodoxie » dans un positionnement doctrinal de nature catéchétique. Et ce choix a mécaniquement perduré : en effet, s'appuyant sur les conventions implicites du monde de la recherche, les orthodoxes dirigent les revues à comité de lecture, contrôlent les budgets, président les jurys, et, en France, ils ne font pas preuve d'ouverture. Quand deux des leurs, Pierre CAHUC et André ZYLBERBERG publient, il y a deux ans, un livre contestant toute autre méthode, ils intitulent « Le négationnisme économique et comment s'en débarrasser », ce pamphlet d'une rare violence qui recommande « d'interdire du débat public les visions économiques considérées comme déviantes ». Même les plus placides des observateurs ne trouvent qu'un mot pour qualifier ces excès : « glaçants » !

Il était inévitable que les exclus réagissent. Et, puisque le « main stream » voulait les faire disparaître, s'est constitué, en France, un courant d'économistes qu'on a, dès lors, identifié comme constituant la branche « hétérodoxe » de la discipline, notamment au sein d'une association doctrinale, l'Association Française d'Économie Politique. Très rapidement, s'est formée, au sein de l'AFEP, l'idée que, puisque la Section 5 dite « Science Économique » du Conseil National des Universités était verrouillée par le courant orthodoxe, seule la création d'une autre section, définie selon des exigences de pluralité des savoirs, permettrait l'expression, au même niveau institutionnel, d'une autre conception de la discipline. Le combat dura 5 ans et, en décembre 2014, la décision de cette création fut prise par le Ministre et le décret inscrit à l'ordre du Jour du Conseil des Ministres. Incroyable hasard du calendrier, l'attribution dans les jours précédents du Nobel au professeur de la très mathématique École de Toulouse, Jean TIROLE, va donner à cet orthodoxe, fort du prestige de son Nobel, le moyen d'obtenir, sur le champ, directement auprès du président Hollande, le retrait du texte.

Ce n'est pas un détail de l'Histoire. Sept ans plus tard, dans son discours déjà évoqué, Didier FASSIN déclarera à ce propos : « Pour qu'il y ait échange constructif entre l'Économie et les autres sciences sociales, il est tout aussi nécessaire que les chercheurs de ces dernières soient prêts, eux aussi, à apprendre de leurs collègues économistes ». De ce point de vue, une occasion historique a probablement été manquée lors de la création avortée d'une section du Conseil National des Universités intitulée « Économie et société » qui aurait jeté un pont entre la discipline économique et les

autres sciences sociales, en reconnaissant la légitimité d'approches à la frontière entre la première et les secondes. Cette initiative ne faisait pourtant que satisfaire une exigence de la recherche scientifique avec des économistes faisant de l'histoire, des historiens étudiant l'Économie et des chercheurs en Sociologie économique discutant avec des experts en Économie Politique, s'enrichissant les uns les autres. Cet épisode invite à réfléchir à cet autre trait de la Science économique française, sa tendance au « monolithisme ».

Voici donc décrit l'état quasi carcéral de la discipline en France.

Comment ne pas comprendre qu'il ait incité les jeunes talents à se tourner vers des cadres de travail au sein desquels règne une vraie liberté de la recherche ?

Conclusion : quelques questions d'actualité surgissant sous un ciel bâché.

On peut terminer ces propos, peut-être un peu trop théoriques, et qui, surtout, peuvent paraître partiels, par la simple évocation de quelques cas concrets qui montrent qu'à ne vouloir être que les messagers de leurs certitudes étriquées, les économistes qui verrouillent notre discipline en France projettent leurs méfaits sur l'avenir.

Premier exemple, le baccalauréat 2021 dans la série SES. Premier sujet « Vous montrerez que les politiques de flexibilisation du marché du travail permettent de lutter contre le chômage structurel ». Partant d'un dossier de trois documents, le sujet écarte donc la réflexion et demande la récitation d'un credo orthodoxe. À ce constat, l'Association des professeurs de lycée s'insurge et interroge sur sa mission : « Faire réciter ou faire réfléchir ? » En effet, élaborés sous la férule de l'Inspection Générale, elle-même très respectueuse du courant orthodoxe, les sujets ne laissent aucune place à l'esprit critique ; évoquer des solutions différentes de la doxa ultra libérale ne pouvait qu'être condamné comme hors sujet. Est-ce cet esprit de soumission que doit forger notre enseignement ?

Deuxième exemple, la question aujourd'hui cruciale de l'investissement alors que les contraintes climatiques nous somment de réformer notre appareil productif. Depuis Keynes, le modèle de référence fait de l'investissement une « variable indépendante » du montant de l'épargne disponible : on peut l'accumuler en thésaurisation oisive comme sur nos Livrets A, on peut investir beaucoup plus qu'on n'en dispose en empruntant. Quel est le facteur décisif ? Malheureusement, pour les formalisateurs qui auraient bien voulu introduire cette relation mécanique dans un modèle, le « moral » des entrepreneurs n'a jamais pu être décrit par une fonction. C'est donc bien l'observation psychosociologique de la société, celle de la manière dont y est perçue la conjoncture, le degré acceptable (et pourquoi ?) de « prise de risque », l'influence d'expériences passées que seule peut décrire l'Histoire, qui peut permettre d'approcher les comportements spontanés ou de les influencer. Alors, à défaut d'avoir lâché la bride pour que soient menées de telles études, on en est réduit à des politiques telle que celle annoncée, ces dernières semaines, par le Président de la République, à savoir un programme de 30 milliards d'Euros d'investissement décidé a priori et dont on ne peut qu'espérer que les acteurs économiques de terrain fassent bon usage : bel exemple de dirigisme étatique de l'investissement.

Troisième exemple, qui fait un retour tapageur dans l'actualité, le risque inflationniste. On l'évoque avec la hausse des coûts du transport maritime, clé de la mondialisation, avec la pénurie de certains produits, médicaments ou équipements électroniques, et vous n'avez pas échappé, ces derniers jours, aux annonces effrayantes sur le prix des carburants, du gaz, de l'électricité ... et même du papier hygiénique !

S'agissant de cette actualité, il convient de rappeler que l'emploi du terme « inflation », pour décrire la situation actuelle en France, est parfaitement incorrect. En effet, l'inflation, la vraie, est une hausse cumulative des prix^{Note 2}. Elle n'est que la traduction d'un comportement de défiance devant la monnaie, dans le pouvoir d'achat de laquelle on perd confiance, au point de s'en débarrasser et de provoquer la hausse des prix que l'on dit redouter. C'est donc bien la crise de confiance qui doit être étudiée, ce qui relève d'autres outils que ceux de l'économie seulement.

Dernier exemple, au cœur de la théorie économique cette fois : ne serions-nous pas devant l'exigence d'un *aggiornamento* de la théorie de la monnaie ? À partir des XVIII^e et XIX^e siècles, ce sont deux « fonctions » qui ont été attribuées à la monnaie, étalon des valeurs et instrument des échanges, fondant la thèse de la « neutralité » de la monnaie. Avec la Première Guerre Mondiale, puis la crise de 1929, a été mise au jour une troisième fonction, celle de réserve de valeur, qui a conduit à un bouleversement des savoirs et des politiques économiques. Et voilà que la crise sanitaire de ces derniers mois et ses conséquences conduisent certains économistes audacieux à proposer de reconnaître à la monnaie une quatrième fonction, sociale celle-là, qui se serait manifestée à travers le « quoi qu'il en coûte » : émission de monnaie sans compensation mondialement pratiquée pour faire « tenir debout » des sociétés menacées par la perte généralisée des sources de revenu. Une thèse à creuser, certainement, mais une fonction sociale peut-elle être décrite par un système d'équations ?

Osons, enfin, pour ne plus douter du besoin d'associer à la solution des nouvelles problématiques de nos sociétés les apports de différentes disciplines, faire quelques pas aux limites du savoir et de la fiction. C'est à propos de la sauvegarde de notre planète que l'on peut envisager cette démarche. À l'origine de l'expansion du capitalisme, s'est trouvée une initiative institutionnelle audacieuse, l'attribution, par le droit, de la personnalité juridique à des groupes d'actionnaires et, donc, à des entreprises. C'est de la reconnaissance de cette personnalité légale, qu'a découlé leur pouvoir économique, car le genre humain a tendance à n'entendre que ce qui touche à ses intérêts. Victor Hugo avait déjà écrit « C'est une triste chose que de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas ». Le temps ne serait-il pas alors venu de suivre le même processus pour mettre en place un droit de la nature qui donnerait au milieu naturel la légitimité et les moyens de se défendre au travers de pouvoirs économiques ?

Le faire serait entrer dans l'âge des droits des éco-systèmes, d'autant plus nécessaires qu'ils vont être de plus en plus confrontés aux robots et à l'intelligence artificielle. Des pays ont déjà suivi cette voie, les USA d'abord. Ainsi, en mai 2021, des « zones humides » ont attaqué en justice l'État de Floride et obtenu d'importants moyens économiques de défense grâce au fait qu'elles avaient reçu la personnalité juridique. Ce pas en avant englobe, il est vrai, une audace, car, jusqu'ici, les personnalités juridiques sont caractérisées par le fait qu'elles ont une responsabilité qui peut être mise en cause ; or, la nature ne peut pas en avoir. Pourtant, cette novation institutionnelle majeure a déjà été mise en place au Canada, en Nouvelle Zélande, en Équateur, par exemple. En France, si le sociologue Bruno LATOUR ou le philosophe Abdennour BIDAR peuvent incarner les démarches scientifiques en ce sens, c'est Camille DE TOLEDO, avec son livre sur la Loire, « Le fleuve qui voulait écrire », publié par « Les liens qui libèrent », qui illustre parfaitement ce monde, encore utopique, mais où l'intégration des démarches juridiques et économiques est consubstantielle du sens même de la recherche de solutions écologiques.

Dans un ouvrage très récent, « Les épreuves de la vie », paru au Seuil, l'historien et sociologue Pierre ROSANVALLON^{NOTE 3} réclame une approche toujours plus subjective dans l'analyse de la société ; il faut, dit-il, comprendre les affects des Français,

ouvrir la boîte noire de leurs attentes, de leurs colères et de leurs peurs. Ainsi, observe-t-il que, face aux gilets jaunes, il était clair que, pour comprendre leur surgissement sans pour autant présumer de leur bien-fondé, les variables objectives, comme les revenus ou le rattachement aux territoires, ne suffisaient pas. En témoigne, ces derniers jours, le Nobel 2021 qui vient conforter l'impérieuse exigence de cette méthode pour les économistes, comme le résumant les titres annonçant son attribution à trois chercheurs, David Card, Joshua Angrist et Guido Imbens : « Nobel d'économie 2021 : le triomphe de l'expérimentation face à la théorie »

Sur ce chantier, ce ne sont certainement pas les économistes français du courant orthodoxe qui embaucheront. Revenons, alors, à nos premiers mots : leurs collègues hétérodoxes auront-ils à venir de l'étranger mener en France des « expéditions » et études de terrain comme d'autres le font en Inde, en Malaisie ou en Amérique du sud, avant de diffuser leurs oracles depuis Londres, Princeton, Boston ou Berkeley ?

C'est sur cette évocation d'un monde que je ne voudrais pas avoir à connaître que je vous laisserai ce soir.

Je vous remercie.

Note 1

Marché et Mécanisme des prix.

Omniprésent dans les observations de la vie économique, le marché accède avec Adam Smith, autour de 1800, à un statut quasi divin (ou magique) en étant reconnu comme ce que l'auteur désigne par l'expression « la main invisible ». Il s'agirait, en l'occurrence, d'un dieu bon et généreux, puisque cette « main invisible » est décrite comme apportant justice sociale et optimalité dans l'utilisation des moyens de production, rares par nature.

Le principe en est simple, résumé dans la célèbre « loi de l'offre et de la demande ». Quand un bien n'est disponible qu'en quantité insuffisante par rapport à sa demande, son prix monte et signale ainsi le besoin d'en augmenter la production. Ceux qui obéissent à cette indication sont récompensés puisqu'ils vendent plus et plus cher. À l'inverse, un prix qui baisse signale pour ce bien des quantités offertes en excès par rapport aux quantités demandées. Ceux qui pourraient s'obstiner à le produire seront pénalisés par l'amplification de la baisse du prix perçu et des quantités écoulées. La morale et l'efficacité sont bien au rendez-vous de cette présentation.

La réalité est moins simpliste. La variation du prix, visible, n'est en fait qu'un signal et, pour le système de production, il est plus ou moins facile d'y répondre. Car c'est à l'arrière-plan que se cache le vrai mécanisme d'ajustement : produire demande, en effet, à combiner des « facteurs de production » : le « donné naturel », le « travail », et des outils qui amplifient le résultat de ce travail et qu'on désigne comme « le capital ». Ces facteurs de production doivent donc se déplacer vers les productions que le prix du marché signale comme attendues. Ils sont donc réputés « mobiles ».

Dans une économie primitive, agricole par exemple, la terre sur laquelle on fait pousser des légumes est le « donné naturel » ; c'est le jardinier qui apporte le « travail » ; enfin ses outils, d'abord rudimentaires, pelle, pioche, râteau, forment le « capital ». Sur le marché, ce producteur « offre », à un moment, des carottes. Quand leur prix baisse, c'est qu'elles sont en quantités excessives par rapport aux besoins, et cela invite le jardinier à déplacer les moyens de production dont il dispose, des carottes, dont il diminue la production, vers peut-être les petits pois dont le prix, en hausse, signale le manque et « récompensera » celui qui se soumettra à ce signal. Ainsi, ce que le marché « donne à voir », l'évolution du prix, cache-t-il le vrai mécanisme d'ajustement, la mobilité des facteurs de production, qui « quittent » les carottes pour « aller vers » les petits pois. Ainsi, montre-t-on que le pouvoir régulateur du marché ne s'exercera QUE si la mobilité des facteurs de production est possible et se produit bien.

1. Au fur et à mesure que les économies deviennent moins primitives, et notamment plus industrielles, le « capital » devient de plus en plus technique et spécialisé dans une activité, et sa mobilité devient de plus en plus difficile. En effet, si la pelle et le râteau pouvaient contribuer à la culture de la carotte aussi bien qu'à celle des petits pois, les ensembles industriels sont à la fois de plus en plus spécialisés, lourds en immobilisation de ressources et de moins en moins polyvalents

ou réutilisables On pourrait illustrer par la caricature cette résistance à la mobilité en disant que, si demain on ne produisait plus d'automobiles, trop polluantes, les machines qui les construisaient ne pourraient pas fournir des caramels, même si le marché les réclamait, parce que le degré de gourmandise dans cette économie aurait augmenté. Or, c'est bien à ces transferts, parfois massifs de la demande vers d'autres biens, que nous assistons de plus en plus : éoliennes ou panneaux solaires contre centrales à charbon, batteries contre pétrole, papier contre matières plastiques, en constituant des exemples d'actualité. Des ensembles industriels très lourds ne peuvent connaître aucune reconversion.

Notons, mais cela ne modifie pas le problème, que cette adaptation peut aussi être rendue nécessaire, non plus du fait de la baisse de la demande, mais parce que les équipements existants ne sont plus assez compétitifs. Nous en avons des démonstrations avec, en ce moment, l'usage excessif de sources d'énergie carbonées ou encore avec les difficultés de la sidérurgie lorraine ou des usines de pneumatiques à la recherche de lieux d'implantation où la main d'œuvre serait moins onéreuse.

Quel que soit le cas concret, il faut alors, en réponse à ces signaux envoyés par le marché, investir dans des productions d'autres biens, ceux que désignent la hausse de leur demande et la montée de leur prix. D'une part, cela pose le problème des ressources à mobiliser si les équipements qu'on arrête ont perdu une grande part leur valeur. D'autre part et surtout, la complexité des équipements nouveaux à mettre en place allonge sans cesse leur temps de réalisation et retarde la réponse « réclamée » par le marché, comme on le voit avec les retards successifs dans la construction des EPR.

2. Mais la difficulté de « mobilité » des facteurs de production n'affecte pas que le « capital ». La situation se complique encore en ce que le « travail », nécessaire pour mettre en œuvre ce « capital », est de plus en plus dépendant de la technicité du capital lui-même. Un ingénieur des pétroles n'est pas un ingénieur du bâtiment, en sorte que ce n'est pas seulement un des facteurs de la production, le capital, mais deux, puisque s'y ajoute le travail, qui ne sont pas « mobiles », alors que la théorie aurait voulu qu'ils le soient. Les formations, et ce d'autant plus qu'elles sont longues et portent sur des contenus très spécialisés, démontrent cette dépendance du travail à l'égard du capital qui rend si difficiles les reconversions de la main d'œuvre, souvent au prix de processus coûteux et longs. Le chômage concerne souvent ceux dont la branche d'activité a perdu une grande part des effectifs nécessaires et dont la « requalification » est d'autant plus difficile que les pré-requis à mobiliser sont éloignés de ceux de la formation initiale de cette main d'œuvre dont on n'a plus besoin. Les responsables de la formation permanente constatent même, aujourd'hui, qu'après avoir diagnostiqué un besoin de « mobilité » dans les ressources humaines, le délai découlant de l'addition du temps de diagnostic, du temps de conception de la formation à donner, et du temps pris par la délivrance de cette formation, fait que, bien souvent, lorsque les premiers « requalifiés » arrivent sur le marché de l'emploi, les « postes » pour lesquels on les a formés n'existent déjà plus ! La nécessaire mobilité de ce second facteur de production est tout aussi difficile à réaliser que la première, et même pire, puisque l'issue est souvent, en la circonstance, dans le gâchis du chômage.

Certes, ces propos peuvent exagérer la gravité de la situation quand la complexité des processus est moindre. Mais ils mettent au jour la tendance lourde de l'impossibilité pour le marché à être ce mécanisme d'adaptation quasi « divin » que promettait l'idée de « la main invisible ». Facteur encore aggravant, les flux financiers préalables à l'investissement, qui, eux, peuvent se mobiliser aujourd'hui en un simple « clic », peuvent donner l'illusion d'une réponse, mais trompeuse, car c'est seulement la création physique du nouvel équipement productif, à l'aide de ce financement, qui répondra à la demande. Et, comme cette réponse ne se concrétisera pas immédiatement dans un résultat affectant à la hausse sur le marché les quantités du produit attendu, c'est un autre aspect des troubles économiques qu'il faudra prendre en considération, le risque d'inflation (cf note 2).

Ainsi, critiquer le marché comme « souverain régulateur », contester l'efficacité de son optimalité, même si celle-ci sera d'autant mieux obtenue que le marché sera à l'abri de toute intervention qui ne pourrait que le perturber, ne sont-ils pas une prise de position « politique » anti libérale, mais un constat économique relevant de la simple mécanique de la mobilité.

En fait, seules des « anticipations » d'aussi bonne qualité que possible, et devant le plus souvent se « caler » sur un rythme d'échéances économiques plus long que celui des échéances politiques, ce qui ne facilite pas l'exercice et fait que, bien souvent, un « programme » est interrompu avant qu'il n'ait été possible d'en récolter les résultats, peuvent limiter, sans aller jusqu'à prétendre les faire tous disparaître, les inévitables dégâts tant financiers que sociaux que laisse deviner ce tableau. Ces « anticipations » ont, durant la période dite des « Trente glorieuses », été obtenues en France par la planification indicative. Non contraignante, elle dessinait ce qu'on pouvait appeler, alors, une « étude de marché généralisée », découlant du travail des « commissions de modernisation », un organe réunissant des entrepreneurs et des fonctionnaires choisis pour leur positionnement dans les processus de production et d'administration, en sorte qu'une fois l'orientation dessinée en commun, ils avaient une réelle capacité d'entraînement pour la concrétiser. Depuis septembre 2020, on aurait pu espérer que le rétablissement, parmi les postes les plus élevés de la République, d'un « Haut-commissaire au Plan de Modernisation et d'Équipement de la France » renouvellerait l'élan de travaux dans cette perspective. Les faits ne l'ont pas confirmé... à ce jour.

Prétendre que le marché doit être préservé de toute intervention, celles de l'État étant les plus redoutables du fait de sa capacité de contrainte, n'est ainsi, en aucun cas, la garantie de la fameuse « optimalité » de son équilibre. La revendication actuelle, au nom du premier mot de la devise de la République, d'une « liberté » sans frein ni limites ne peut être économiquement soutenue que si on en a mesuré les risques et accepté le coût.

Note 2

Inflation : Un mécanisme trop dangereux pour laisser se propager un emploi abusif de ce terme.

L'inflation est un mécanisme « pathologique » qui peut affecter une économie.

Il a beaucoup sévi dans l'Histoire, qui garde notamment le souvenir de l'inflation allemande des années 1922-23, mais l'inflation se manifeste en ce moment même, par exemple au Liban.

À son propos, nous sommes aujourd'hui confrontés, en France, à une difficulté qui risque d'être d'une extrême gravité : le mot inflation a abusivement envahi, depuis une dizaine d'années, notre vocabulaire. Les médias usent à l'envi de ce mot, les instituts de sondage tentent de percer l'ampleur des réactions des agents économiques, certains économistes débattent leur outillage à son encontre, alors que l'inflation, le processus qui, seul, mérite ce nom, ne sévit pas. Nous assistons, ainsi, à un abus extrêmement dangereux de langage avec l'utilisation du mot « inflation » pour évoquer toute augmentation des prix, ce qui n'est pas de l'inflation.

Ce travers est devenu général. Nous l'entendons, hélas, dans la bouche de tous les politiques, même des ministres, et j'ai personnellement interpellé le Gouverneur de la Banque de France, après l'avoir entendu en conférence à Montpellier faire la même coupable confusion.

Pourquoi est-ce grave et dangereux ? Comme nous l'avons vu dans la note précédente, les variations naturelles des prix sont normales, saines et utiles, y compris quand ces variations sont à la hausse, afin d'orienter les producteurs vers les besoins les plus urgents à satisfaire. Le mécanisme du marché nous signale, par ces variations des prix, la nécessité de l'adaptation de l'offre à la demande et, parfois, un blocage de ce processus. Il est donc essentiel de faire à chaque instant référence aux prix qui montent ou baissent et, en aucun cas, il ne faut, ni les diaboliser si ces variations sont « normales », ni les négliger et les banaliser si elles dépassent ce simple phénomène de balancier. C'est précisément ce discernement qui fait défaut aujourd'hui.

L'inflation, la vraie, et du coup mécanisme dangereux, voire périlleux, est, quant à elle, un processus cumulatif et auto-entretenu de hausse des prix qui traduit un comportement de défiance. Elle se manifeste quand, pour une raison plus ou moins rationnelle, la population d'un pays perd confiance en sa monnaie.

L'inflation peut trouver son origine dans des comportements individuels, mais contagieux. C'est le cas quand des sujets économiques, pour une raison rationnelle ou irrationnelle, pensent que les prix vont monter et que la monnaie qu'ils détiennent va perdre de son pouvoir d'achat, et décident, pour transformer en biens la monnaie dont ils doutent, de réaliser des achats « de précaution » qu'ils n'auraient pas normalement effectués, ou du moins effectués en une telle quantité. Ils engagent ainsi une sorte de partie de Mistigri dans laquelle la monnaie devient la

mauvaise carte que l'on essaie de faire passer à un autre joueur. Par cet accroissement injustifié et donc imprévisible de la demande qui n'a pas le temps de s'y adapter, car les processus productifs sont longs à mettre en œuvre, ils créent un déséquilibre avec l'offre qui, sur le marché, provoque la hausse du prix. Cette hausse du prix, qu'en fait, ils ont eux-mêmes provoquée, valide la thèse qu'ils soutenaient d'une perte de pouvoir d'achat de la monnaie. En provoquant ainsi, eux-mêmes, la légère montée des prix qu'ils croyaient irrationnellement prochaine, ils se sont fabriqués les preuves, dont ils avaient besoin, pour justifier leurs craintes, mais aussi pour les propager ! La hausse des prix devient alors contagieuse, les premiers, confortés dans leurs prévisions, redoublant leurs achats de précaution, d'autres, atteints par la contagion, s'engageant dans le même processus et donnant au mécanisme son caractère cumulatif.

Ce n'est que lorsque s'enclenche cette dimension cumulative, devenue cohérente mais économiquement perverse de la hausse des prix, qu'il y a lieu de parler d'inflation. Utiliser le mot « inflation » pour évoquer les simples variations courantes d'un prix, cela au gré du marché, des volumes offerts et demandés et des ajustements qui en découlent, est comme crier au loup sans raison, avec les conséquences que l'on sait. Quand on crie parce que le loup a effectivement surgi, personne ne le croit et il peut faire tous les ravages qui lui sont propres.

Aujourd'hui, il est incontestable que nous assistons à une hausse des prix dans de nombreux secteurs. Elle est normale et saine parce que due à des difficultés d'approvisionnement, du fait de la désorganisation des transports maritimes internationaux qui sont la clé de la mondialisation, à des renchérissements de coûts, du fait de certaines relocalisations, peut-être demain à des hausses de salaires dont la crise sanitaire a révélé l'urgence, mais certainement pas à des facteurs justifiant que la confiance dans la monnaie soit atteinte, et ce d'autant plus que cette confiance peut, avec la monnaie européenne, s'appuyer sur un ensemble de situations nationales très complémentaires.

Mais, dans l'ébullition politique qui, sous nos yeux, saisit le monde, rien n'est impossible et si le terrible processus cumulatif inflationniste venait tout de même à se déclencher et à s'alimenter de toute l'épargne oisive qui s'est accumulée durant les deux dernières années, il serait d'autant plus difficile à combattre qu'il ne reposerait pas sur des motifs rationnels. Pire, dans le contexte actuel, qui nécessite une relance de l'activité après Covid, le recours aux politiques contra inflationnistes classiques, restrictives en matière de salaires et de crédit, et empruntant la voie alors classique du relèvement du niveau des taux d'intérêt, bloquerait toute la reprise post Covid en cours et serait dramatique car contreproductif.

C'est pourquoi il est coupable, aujourd'hui, de banaliser l'inflation comme nous l'entendons et le voyons faire, en désignant de ce nom les résultats ordinaires du mécanisme des prix sur lequel reposent les marchés. Le nom ne devrait être employé que le plus rarement possible et, alors, toujours accompagné de tous les pictogrammes imaginables d'un danger mortel. Ces marchés ont déjà bien assez de mal, comme expliqué ci-avant, à s'adapter à des situations bien éloignées de leur simplicité originelle, il faut éviter tout déclenchement de panique et ne crier ni « au loup », ni « au feu » ...

Il entre certainement dans le rôle des Académiciens, devant cette dangereuse confusion, de contribuer à une croisade sémantique visant à rappeler le bon sens des mots.

Note 3

AUTEURS CITÉS OU MENTIONNÉS (dans l'ordre du déroulement de la conférence)

FASSIN Didier	Sociologue, Princeton
SMITH Adam	Économiste classique anglais
MALTHUS Robert	Économiste classique anglais
SAY Jean-Baptiste	Économiste classique français
MILL Stuart	Économiste classique anglais
MARX Karl	Philosophe, économiste, historien ... allemand
HAYEK Friedrich	Économiste marginaliste Vienne puis Chicago 1930
FRIEDMAN Milton	Économiste Ecole de Chicago 1912 - 2006
WALRAS Léon	Économiste marginaliste Lausanne 1834 - 1910
CAHUC Pierre	Économiste Sc. Po. Paris 1962 - ...
ZYLBERBERG André	Économiste Dir. de Rech. CNRS Retraité 1947 - ...
TIROLE Jean	Économiste Ing Gen. Pts et Ch. Nobel Eco. 1953 - ...

LATOUR Bruno	Sociologue des Sciences. Sc. Po. Paris 1947 - ...
BIDAR Abdennour	Philosophe Ht. Fonct. Français 1971 - ...
DE TOLEDO Camille	Essayiste français Prof. ENSAV Bruxelles 1975 - ...
ROSANVALLON Pierre	Historien et sociologue français EHESS Paris 1948 ...